

Hautes Ecoles Pédagogiques de Suisse romande

Formation HEP romande pour l'enseignement des **activités créatrices (AC)**

Informations générales

Diploma of Advanced Studies (DAS)

Notions et techniques de base pour l'enseignement des activités créatrices

Introduction

Les Hautes Ecoles Pédagogiques de Suisse romande (HEP romandes), à savoir la HEP-BEJUNE, la HEP Fribourg, la HEP Valais et la HEP Vaud sont associées dans la gestion commune d'un programme de formation des enseignants dans le domaine des activités créatrices (AC).

Ce programme, nommé PIRACEF, est une formation complémentaire postgrade qui s'effectue en principe en cours d'emploi. Dès la deuxième année de formation, il est important de pouvoir enseigner quelques heures hebdomadaires d'activités créatrices dans son établissement scolaire afin d'articuler cette pratique avec les cours suivis dans la formation.

Comme toute formation postgrade, PIRACEF permet aux enseignant-e-s de se doter d'une compétence disciplinaire supplémentaire en vue d'accéder à une nouvelle responsabilité et/ou fonction au sein de leur établissement.

En tant que service employeur cantonal, chaque département d'instruction publique fixe ses exigences de titres pour l'enseignement des activités créatrices.

Le programme PIRACEF conduit à un diplôme décerné conjointement par les quatre HEP romandes :

- **Le DAS : Diploma of Advanced Studies**
Notions et techniques de base pour l'enseignement des activités créatrices.
40 crédits ECTS.
Environ 1200 heures de formation (enseignement et travaux personnels).
- A l'issue de ces premiers 40 crédits, plusieurs possibilités s'offrent aux professionnels formés. Se reporter à la page 4 ci-après.

Public cible

Ce programme de formation continue/complémentaire est ouvert aux enseignant-e-s des cantons romands de la scolarité obligatoire (primaire et secondaire I), concerné-e-s dans leur pratique professionnelle actuelle ou à venir par l'enseignement des activités créatrices et porteurs d'un titre d'enseignement.

Conditions d'admission

Peuvent être admis à la formation les porteurs

- d'un **Bachelor en enseignement** ou d'un titre reconnu équivalent.

Si le candidat ou la candidate n'est pas en possession du titre requis pour l'admission, il-elle peut néanmoins déposer une demande d'admission sous certaines conditions. C'est le cas pour les candidats ou candidates :

- d'un titre de niveau **bachelor dans un domaine technique** correspondant à certaines techniques abordées dans le cadre de la formation.
- d'un **autre titre professionnel** dans un domaine technique correspondant à certaines techniques abordées dans le cadre de la formation. Dans ce cas, la candidate ou le candidat devra déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique de la HRP du canton employeur.

L'enseignement des activités créatrices

L'enseignement des activités créatrices vise le développement chez l'élève de ses facultés de conception, d'expression et d'innovation tout en lui faisant acquérir la maîtrise de techniques. L'élève apprend ainsi à conduire un projet, à mobiliser des connaissances et des compétences dans des situations complexes, développe un savoir-faire et un savoir être face à un défi qu'il relève seul ou en équipe.

Description de la formation professionnelle de base pour l'enseignement de des activités créatrices (PIRACEF)

La première année est une introduction à l'enseignement des activités créatrices. Elle permet de poser les bases de la discipline en abordant la connaissance du plan d'études (PER), les fondements de la psychologie de la créativité et de l'analyse des activités de conception et de réalisation d'objets. Au plan technique, elle vise l'acquisition de connaissances permettant le passage du croquis à l'objet en volume et inversement, la représentation graphique y prend une place importante. Les connaissances techniques de base et la gestion des ateliers d'activités créatrices, de travaux manuels et de coutures sont également au programme.

Dès la deuxième année, la formation didactique et pédagogique permet au maître en formation un approfondissement des compétences d'enseignement acquises en formation initiale et dans sa pratique de la profession. Cet approfondissement est caractérisé par l'introduction des outils de l'analyse de l'activité et de l'apprentissage en situation de travail (didactique professionnelle et ergonomie). Les apports en didactique prennent appui sur le PER et articulent les orientations technologiques et artistiques. La formation en techniques disciplinaires, quant à elle, permet un approfondissement de matières et de techniques choisies en vue d'une spécialisation. Les apports de la recherche, en éducation et dans les domaines techniques, permettent un contact critique avec la science et l'innovation. Le travail avec des modèles théoriques vise l'analyse, la compréhension et l'action sur et dans des situations complexes. Un accent particulièrement fort est mis sur la formation à la conception d'objets (design) et à la gestion de projets.

Objectifs de la formation

La formation vise la professionnalisation des enseignants romands en activités créatrices en vue de la mise en œuvre du plan d'étude romand (PER) et de ses particularités cantonales.

A l'issue de la formation, les participant-e-s devraient avoir acquis les compétences professionnelles présentes dans le tableau ci-dessous :

Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation de chaque élève.	<i>Pédagogue</i>
Concevoir et animer des situations qui favorisent l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de l'élève en fonction du plan d'études et des spécificités de la discipline.	<i>Didacticien</i>
S'interroger sur son rôle et son identité professionnels, se positionner en questionnant le sens, la forme et l'effet de son action afin d'enrichir sa pratique.	<i>Praticien réflexif</i>
Comprendre et utiliser les savoirs issus de la recherche, ainsi que les outils méthodologiques afin de s'engager dans des démarches d'innovation et de développement de sa pratique et de la discipline.	<i>Chercheur</i>

Agir en tant que professionnel, porteur critique de connaissances et de culture, en tenant compte du contexte social et de ses enjeux.	<i>Acteur social</i>
Agir en tant qu'éducateur et promoteur de la santé en développant des situations qui valorisent l'esprit critique et favorisent le bien-être physique et psychique.	<i>Acteur de la santé</i>
Imaginer et planifier la réalisation d'un projet en développant des solutions novatrices et pratiques, dans un souci d'interdisciplinarité.	<i>Concepteur</i>
Choisir et mettre en oeuvre de manière efficiente les moyens et techniques adaptés à la réalisation du produit visé.	<i>Réalisateur</i>
Agir de manière raisonnée dans tous les actes impliquant l'utilisation de ressources.	<i>Consommateur</i>

Autres formations proposées en activités créatrices

- Formation continue – compléments de formation en didactique et en savoirs disciplinaires**

Chaque HEP propose un vaste choix de cours de formations continues en activités créatrices. Ces formations, ouvertes aux enseignants du canton de leur HEP, donnent lieu à des attestations de participation.
- MAS (Master of Advanced Studies) - Maîtrise de l'enseignement des AC**

Une formation de 20 crédits ECTS supplémentaires au DAS PIRACEF permet l'obtention d'un MAS.

Cette étape de la formation vise la maîtrise de compétences professionnelles, techniques et scientifiques permettant l'enseignement aux cycles 1, 2 et 3. En outre, cette maîtrise d'un haut degré de compétence garantit les qualités de personne-ressource pour les établissements scolaires et les autorités cantonales. Le contact avec la recherche scientifique, initié lors du DAS, s'amplifie et permet, d'une part, de clore la formation par la soutenance d'un mémoire professionnel et, d'autre part, d'agir dans des recherches intercantionales en lien avec l'enseignement de la discipline et les apprentissages des élèves.

Inscription

Les informations pour l'inscription sont à télécharger sur le site de la HEP du canton employeur.

L'inscription, auprès de la HEP de son canton employeur, se fait sur la base d'un dossier dont la composition est détaillée par chaque institution.

Programme de formation

Le plan de formation et l'agenda annuel sont à télécharger sur le site de la formation : www.piracef.ch

Périodes de formation

Pour le DAS : de septembre 2015 à juin 2018.

Les cours ont lieu presque tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que sur une semaine de vacances en juillet 2016 puis en juillet 2017.

Lieux de formation

Les cours sont principalement dispensés à Lausanne alors que les savoirs disciplinaires techniques sont décentralisés en fonction des disponibilités des infrastructures (La chaux-de Fonds, St Maurice, Yverdon, Bienne, etc ...).

Coût de la formation

La part des coûts de formation à la charge des étudiants est variable en fonction de la HEP d'immatriculation et du service employeurs. Les frais de matériel sont totalement à la charge de l'étudiant.

<i>les coûts de la formation</i>	<i>les frais de matériel</i>
DAS : CHF 20'000.- MAS : + CHF 10'000.-	DAS : CHF 1'400.- MAS : CHF 300.-

Les taxes inscriptions et les frais de dossiers varient selon le canton.

Hautes Ecoles Pédagogiques romandes

Le formulaire d'inscription est disponible sur les sites des HEP.

Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser à votre HEP respective (**en fonction de votre lieu d'activité professionnelle**) ou de consulter les sites Internet :

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE
Service académique
Ch. de la Ciblerie 45 – 2503 Bienne
www.hep-bejune.ch

Haute Ecole Pédagogique Fribourg
Formation continue AC
Route de Morat 36 – 1700 Fribourg
www.hepfr.ch

Haute Ecole Pédagogique Valais
Formation complémentaire AC
Avenue du Simplon 13 – 1890 St-Maurice
www.hepvs.ch

Haute Ecole Pédagogique Vaud
Service académique
Avenue de Cour 33 – 1014 Lausanne
www.hepl.ch

*Programme intercantonal romand pour la formation
à l'enseignement des activités créatrices et de
l'économie familiale (PIRACEF)*
www.piracef.ch